



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 15 novembre 2019

**10<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-10-10-9

### Service instructeur

DEAA - service aménagement des territoires

### Service consulté

## **POST FESSENHEIM : LANCEMENT DE L'ETUDE PRE OPERATIONNELLE D'UN PROGRAMME D'INTERET GENERAL TRANSITION ECOLOGIQUE (PIG TE)**

Résumé : La déclaration d'intention pour le projet de territoire de Fessenheim a acté l'ambition commune de l'ensemble des partenaires de faire du territoire un modèle de transition énergétique à l'échelle européenne en matière d'économie bas carbone. L'axe 3 du projet de territoire comporte une fiche action portant sur la rénovation énergétique du parc des logements privés. Dans le cadre de ce présent rapport, il est proposé de lancer une étude préfiguratrice pour un Programme d'Intérêt Général "Transition Ecologique" (PIG TE) expérimental qui consiste à augmenter le nombre de rénovations énergétiques dans les logements du parc privé à destination des ménages modestes avec une mobilisation des filières économiques de la rénovation. Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) a voté le 26 juin 2019 une enveloppe de 200 K€ pour financer intégralement cette étude. Le présent rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 10<sup>ème</sup> Commission Solidarité, Famille, Insertion et Logement du 25 octobre 2019.

### I. Contexte

Le Projet de territoire de Fessenheim a été élaboré pour accompagner la reconversion économique du site autour de la centrale. Son ambition est de lier cette reconversion économique à l'accélération des dynamiques à l'œuvre en matière de transition énergétique et écologique et d'innovation. Il implique une transformation du modèle économique, social et environnemental du territoire.

Ce projet comporte 4 axes :

- Axe 1. Créer des emplois et de la valeur ajoutée dans le cadre de la reconversion économique du territoire
- Axe 2. Améliorer la desserte du territoire et les mobilités
- Axe 3. Faire du territoire un modèle de transition vers une nouvelle ère énergétique
- Axe 4. Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur.

C'est dans le contexte de l'axe 3 que le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) a voté fin décembre 2018 une enveloppe de 200 K€ pour financer une étude préfiguratrice et a inscrit un Programme d'Intérêt Général (PIG) expérimental à vocation d'accompagnement vers la transition écologique (PIG TE).

## II. Objectifs du PIG TE

Ce PIG TE expérimental doit lier les enjeux d'un PIG classique au développement d'une filière de construction et de réhabilitation s'appuyant sur des techniques innovantes pour faire du territoire un territoire « bas carbone ».

L'objectif est d'accompagner le territoire du Haut-Rhin à la construction d'un nouveau modèle de développement en vue d'accélérer les dynamiques à l'œuvre en matière de transition énergétique, écologique et d'innovation.

## III. Lancement d'une étude préfiguratrice du PIG TE

L'étude pré opérationnelle calibrant le PIG TE comportera deux tranches : une tranche ferme et une tranche optionnelle.

La tranche ferme se composera de 3 phases :

- mobilisation des acteurs (entreprises, banques, institutionnels, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, etc),
- élaboration d'un diagnostic (évaluation du parc de logement concerné, types de réhabilitation selon la typologie du bâti, occupation, etc),
- élaboration du cahier des charges de l'étude pré opérationnelle.

La tranche optionnelle consistera en :

- l'organisation des ateliers et animation de la démarche,
- la réalisation de l'étude pré opérationnelle,
- la définition du PIG TE et sa complémentarité avec les dispositifs existants.

L'étude encadrera les modalités techniques de l'amélioration de l'habitat en prenant en compte à la fois le tissu professionnel et les caractéristiques architecturales et urbaines locales.

Le périmètre de travail de l'étude sera celui impacté par la fermeture de la centrale de Fessenheim et défini dans le projet de territoire signé le 1<sup>er</sup> février 2019 : l'ensemble du département du Haut-Rhin. Cela ne saurait présager du périmètre d'intervention qui sera retenu à l'issue de l'étude pour le déploiement du PIG TE. C'est l'étude qui devra conclure sur le devenir des programmes existants, leur prolongation et leur amélioration, notamment par rapport au PIG « Habiter Mieux » 2018-2023 en vigueur sur le Département du Haut-Rhin.

Il est proposé que le Département du Haut-Rhin soit maître d'ouvrage de l'étude pré opérationnelle de ce PIG « Transition Ecologique ». Le coût de cette étude, d'un montant total de 200 000 €, est préfinancé par le Département et fera l'objet d'un reversement par l'Anah.

Cette étude sera copilotée par le Département du Haut-Rhin, la Direction Départementale des Territoires 68, l'Anah, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Région Grand Est.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le lancement de l'étude pré opérationnelle du Programme d'Intérêt Général "Transition Ecologique" (PIG TE) expérimental ;
- d'approuver le lancement d'une consultation pour cette étude pré opérationnelle du PIG TE pour un coût maximum de 200 000 € ;
- de prélever les crédits correspondants sur le programme H 824 – chapitre 011 – fonction 72 – nature 3088 du budget départemental sachant qu'une autorisation d'engagement de 200 000 € a été validée en décision modificative n°2, lors de la séance publique du 21 octobre 2019 (AE 2019-2020/H824/617/541) et qu'elle fera l'objet d'un reversement par l'Anah à hauteur de 200 000 €, la recette sera imputée sur le programme H 824 – chapitre 74 – fonction 72 – nature 74718 ;
- de m'autoriser à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les actes et documents relatifs à cette consultation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT